



GAZETTE DE VIENNE,

DU MERCREDI 29 JANVIER 1766.

De CADIX le 24 Decembre.

Hier, le Navire *Espagnol* la *Conception* est arrivé ici de *Cartagene des Indes* avec une cargaison de 88 furons de quinquina & 828 de cacao ; de 15 balles de coton, 1910 cuirs en poil, 15 pieces de bois des *Indes* & 5400 piastras destinées à payer l'équipement de ce Navire.

Ces jours derniers, il est entré dans cette Baye une Tartane *Françoise* venant de *Salé*. Suivant le rapport du Patron de ce Bâtiment, le Grand Corsaire de *Salé* & un grand Chebec du même Port, qui devoient en sortir par la grande marée de Novembre,

n'ayant pu passer la barre, ont été désarmés.

Hier, le Vaiffeau de guerre *Hollandois* le *Blois*, commandé par le sieur *Wille*, a fait voile pour la Méditerranée.

Les deux Frégates de guerre le *Point Fixe* & l'*Astree* ont aussi mis à la voile pour l'*Amerique Espagnole*, ainsi qu'une Hourque *Hollandoise*, un Navire *Danois* & un Galion nommé l'*Aigle*, chargé de diverses marchandises pour le *Perou*. Les deux Frégates, sur l'une desquelles est embarqué le Gouverneur de la *Havane*, transportent dans cette Colonie des agrêts & des munitions de guerre : la Hourque *Hollandoise* est chargée de poudre pour la même Isle, & le Bâ-

ti-

timent *Danois* y transporte deux cents cinquante hommes de troupes, tirés de divers Régimens d'*Espagne*.

La Frégate *Françoise la Légere*, & la Corvette l'*Hirondelle*, ont déchargé ici les poudres qu'elles avoient apportées pour cette Place & doivent appareiller aujourd'hui pour retourner à *Brest*: la première se propose de relâcher à *Lisbonne*; le vent de Nord-Ouest est si violent qu'elles ne pourront peut-être pas sortir de cette Baye ou seront obligées d'y rentrer.

Deux petits Navires de la même Nation, le *Marie-Joséph*, de *Dieppe*, venant de *Marans* & de la *Rochelle* avec une cargaison de bled, & le *Duc*, de *Quimper*, aussi chargé de bled pour *Seville*, ont échoué avant-hier, l'un sur les roches qui sont à l'entrée de cette baye & l'autre sur la côte de *Chipone* près de *San-Lucar*. Les équipages ont eu le bonheur de se sauver; mais le premier Bâtiment & sa cargaison sont perdus sans ressource.

De VERSAILLES le 15 Janvier.

Hier, la Chambre de Monseigneur le Dauphin, & celles de Monseigneur le Comte de *Provence* & de Monseigneur le Comte d'*Artois*, ont fait célébrer ici, dans l'Eglise des Peres Récollets, un Service solennel pour le repos de l'ame de feu Monseigneur le Dauphin. L'Evêque de *Limoges* a officié à cette cérémonie à laquelle Monseigneur le Dauphin & les Princes ses freres ont assisté.

Aujourd'hui, le Corps de la Musique-Chapelle a fait célébrer aussi, pour le même objet, un Service solennel dans l'Eglise Paroissiale de Notre-Dame de cette Ville. L'Evêque de *Verdun* y a officié, & les Musiciens ont exécuté un *De profundis* de la composition de l'Abbé de *Gauzeargues* Maître de la Musique du Roi. Plusieurs Seigneurs & Dames de la Cour y ont assisté, ainsi que tous les Corps de la Maison de Sa Majesté.

Leurs Majestés ont pris, le 11 de ce mois, le deuil pour onze jours, à l'occasion de la mort du Prince *Fredéric Guillaume*, frere du Roi d'*Angleterre*.

De PARIS le 17 Janvier.

Il paroît quatre Arrêts du Conseil d'Etat du Roi.

Par le premier, du 26 Octobre 1765, le Roi, en deboutant de ses demandes le Fermier des droits domaniaux de *Sierck* & de *Phalbourg*, lui défend de les percevoir sur les marchandises & denrées qui passent pour le service de Sa Majesté, accompagnées de passeports.

Par le second, du 2 Décembre suivant, il est permis aux Orfèvres, Bijoutiers & autres, & à tous Ouvriers, ayant qualité, de faire vendre ou débiter des boîtes d'argent, extérieurement revêtues d'or, d'une ou de plusieurs couleurs, & sur-dorées dans l'intérieur avec charnières d'or & fermetures garnies d'or; à la charge qu'au fond intérieur de chacune desdites boîtes, ou autre lieu le plus apparent, il sera distinctement gravé le mot *argent*.

Sa Majesté ordonne par le troisieme, du 29 du même mois, que les coupons d'intérêts des reconnoissances données ou à donner en payement de la liquidation des papiers du *Canada* seront payés à raison de quatre & demi pour cent au mois de Janvier de chaque année, à commencer en 1766, & que les capitaux en seront conservés en entier. Les particuliers porteurs de ces papiers, à l'exception des Sujets de la *Grande Bretagne*, seront tenus, sous peine de nullité, de les faire liquider avant le 1. Mars prochain, & ce terme sera prolongé, en faveur des *Anglois* seulement, jusqu'au 1. Octobre prochain exclusivement. Le quatrieme Arrêt, du 31. du même mois, indique la maniere dont les coupons d'intérêts, joints aux

reconnoissances dont on vient de parler, seront payés, & la forme dans laquelle les capitaux desdites reconnoissances seront remboursés.

Il paroît aussi des Lettres-Patentes du Roi, detées du mois d'Août 1765, par lesquelles Sa Majesté, en confirmant le contrat de vente fait à son profit, de la totalité de la Terre & Seigneurie de *Tbiais*, érige & crée au Bourg de *Choisy* un Bailliage ressortissant nuement du Parlement de *Paris*, où il sera connu en première instance de toutes les matières, causes & contestations qui avoient accoutumé d'être portées en la Justice de *Tbiais*.

L'Académie Royale des Sciences, Belles Lettres & Arts de *Bordeaux* avoit à distribuer cette année trois Prix pour lesquels elle avoit proposé les trois Sujets suivans.

1. *Quelle est la cause de la formation des montagnes ?*

2. *Si dans la préparation des laines on ne pourroit point trouver un moyen qui, sans altérer leur qualité, pût les préserver pour la suite de la piquure des insectes, ou du moins si dans les différens teinures qu'on leur donne, on ne pourroit point mêler quelqu'ingrédient qui, sans ternir ni endommager les couleurs, pût produire le même effet ?*

3. *S'il seroit possible de trouver dans le genre végétal quelques plantes du nombre de celles qui croissent en Europe, autres néanmoins que les plantes légumineuses & les bleds de toute espèce qui, soit dans leur état naturel, soit par les préparations dont elles pourroient avoir besoin, pussent suppléer dans les tems de disette au défaut des grains & fournir une nourriture saine ?*

L'Académie n'ayant pas été satisfaite des Ouvrages qu'on lui a adressés sur le premier Sujet, elle a réservé ce Prix pour l'année 1767: elle a aussi jugé à propos de renvoyer la décision à l'année prochaine sur les Ouvrages qui ont concouru pour les deux autres Prix, en invitant les Auteurs à perfectionner leurs Ouvrages. L'Académie

annonce qu'elle aura deux Prix à donner en 1767: elle demande pour Sujet du premier, *Quels sont les principes qui constituent l'argile & les différens changemens naturels qu'elle éprouve, & quels seroient les moyens de la fertiliser: & pour Sujet du second, de déterminer l'action & l'utilité des bains, soit d'eau douce, soit d'eau de mer ?*

Avis aux gens de Lettres.

Le Sr. *Panckouke* Libraire à *Paris* qui a acquis le fonds du corps complet de l'histoire & des mémoires de l'Académie Royale des Sciences en 88 volumes in 4to. à cru qu'en diminuant le prix ordinaire de ce précieux recueil & donnant des facilités pour le payement, il pourroit déterminer les amateurs & les gens de lettres, à qui principalement il peut être d'un si grand usage, à se le procurer; en conséquence il est parvenu avec beaucoup de frais à former cent corps complets, en y comprenant les six volumes de tables, & les Mémoires des Sçavans étrangers, en 4 volumes; il donnera ces exemplaires complets jusqu'au premier Aout prochain au prix de 700 livres, suivant les conditions ci-après désignées.

Il est à propos d'observer 1. qu'on a fait il y a plus de 16 ans un rabais assez considérable sur cet ouvrage, on l'offrit alors à 660 livres pour 78 volumes, l'avantage qu'on propose aujourd'hui est beaucoup plus considérable, puisqu'on aura 88 volumes pour 700 livres.

2. Sur les représentations qui ont été faites par plusieurs particuliers, on n'a point joint aux corps complets de l'Académie les ouvrages séparés des Académiciens, comme l'*Aurore Boréale*, l'*Astronomie* de M. de *Cassini*, le *Journal* de M. de la *Condaminie*, le voyage de M. *Cbabert*, la *méridienne* de *Paris*, l'*optique* de M. *Bouguer*, parce que ces ouvrages n'ont d'autre rapport avec les Mémoires de l'Académie que d'être composés par quelques uns de ses membres.

3. On n'y a point joint le recueil des machines, parce que cet ouvrage a encore un rapport plus éloigné, puisqu'il n'est pas même des membres de l'Académie.

4. On a joint les Mémoires des Sçavans étrangers, 4 volumes in 4., parce que l'objet & la distribution de ce recueil est le même que celui des Mémoires qui terminent les volumes de l'Académie.

5. On pourra acquérir ces différens ouvrages séparément, en payant néanmoins chacun des volumes, sur le pied de 105, à cause du nombre des figures & du très-petit nombre qu'il en reste.

6. Comme plusieurs personnes & surtout les étrangers desirerent encore de pouvoir acquérir les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, 30 volumes in 4. sur le pied de 210 livres, au lieu de 360, on continuera à le donner à ce prix, jusqu'audit 1 Aout 1766.

7. On donnera aussi au prix de 7 liv. tous les volumes séparés des Sciences, depuis 1754 à 1762, & les volumes séparés des mémoires des Inscriptions depuis le tome II jusqu'au 30.

8. Tous les autres volumes séparés se vendront sur le pied de 12 liv. chaque volume en feuille, ainsi que l'année 1762 & 1759.

9. Les volumes de 1666 à 1699 se vendront 15 livres chaque en feuilles. Ces volumes étant les plus rares & n'y ayant qu'un très-petit nombre d'exemplaires, excèdent les Corps complets.

10. Les Mémoires des Sçavans étrangers 4 vol. in 4., se vendront 48 liv. & les volumes séparés 12 livres en feuilles.

Ordre des payemens & des fournitures.

I. En se faisant inscrire on payera 150 liv. & on recevra les Sçavans étrangers 4 vol. & les Mémoires de l'Académie des Sciences 1762, 1761, 1760, 1759, 1758, 1757, 1756, 1755, 1754, 1753, en tout 14 vol. avec

une reconnoissance & une obligation signée du Libraire pour le restant de la fourniture

Som. vol.
150 l. 14

II. Au premier Avril 1766 en recevant 1752, 1751, 1750, 1749, 1748, 1747, 1746, 1745, 1744, 1743, 1742, 1741

80 12

III. Au premier Juillet 1766, en recevant les années 1740, 1739, 1738, 1737, 1736, 1735, 1734, 1733, 1732, 1731, 1730, 1729

80 12

IV. Au premier Octobre 1766, en recevant les années 1728, 1727, 1726, 1725, 1724, 1723, 1722, 1721, 1720, 1719, 1718, 1717

80 12

V. Au premier Janvier 1767, en recevant les années 1716, 1715, 1714, 1713, 1712, 1711, 1710, 1709, 1708, 1707, 1706, 1705

80 12

VI. Au premier Avril. 1767, en recevant les années 1704, 1703, 1702, 1701, 1700, 1699, & les 6 vol. de Table

80 12

VII. Au premier Juillet 1767, en recevant les années 1698 à 1666, faisant 11 tom. en 14 vol

150 14

Total du prix d'un Exemplaire

700

Nombre des vol. qui seront délivrés

88

1. On aura soin de retirer les volumes aux termes où ils doivent être délivrés, faute de quoi les avances seront perdues six mois après le terme du mois de Juillet 1767 expiré: condition sans laquelle cet avantage n'auroit pas été proposé.

2. Ceux qui voudront payer ladite somme de 700 liv. en un seul payement recevront en même tems un exemplaire complet en 88 volumes.

De MADRID, le 31 Decembre.

Quelques avis de *Cartagene* portent qu'un Chebec *Espagnol*, ayant joint un Pinque *Algérien* de 8 canons & de 72 hommes d'Equipage qui s'étoit emparé d'un Bâtiment de *Valence*, l'avoit attaqué avec tant de violence, qu'à la seconde bordée il l'avoit coulé à fond. Tout son Equipage, à l'exception de 31 personnes, à péri dans cette action, où les *Espagnols* n'ont eu que 3 hommes de tués & 30 de blessés.

De Florence le 18 Janvier.

Le Marquis *Biviani*, Envoyé de Sa Majesté *Catholique* & faisant les fonctions de Ministre de *Naples* à cette Cour, a présente le 11 de ce mois à Madame l'Archiduchesse Grande Duchesse une Cassette & deux Vases d'écaille garnis d'or de différentes couleurs & d'un travail exquis.

Le Marquis de *Malaspina*, Chambellan de L. L. M. M. I. & R. A. ainsi que de nos Augustes Souverains & Major dans les Troupes de *Toscane* est parti d'ici le 14 pour aller complimenter le Duc de *Parme* de la part de L. L. A. A. R.

Mgr. l'Archiduc Grand Duc vient d'accorder une pension de 100 ducats d'or au Pere *Jagbeman* Augustin destiné par S. A. R. à être Confesseur de la Cour & à y donner des instructions dans les mysteres de la Religion.

S. A. R. a pris hier à quelques milles d'ici le divertissement de la chasse du sanglier.

Suite des nouvelles de PARIS du 17 Janvier.

Le 11 de ce mois, la Paroisse Royale *Saint Germain l'Auxerrois* a fait célébrer un Service solennel pour le repos de l'ame de feu Monseigneur le Dauphin. Il n'y a point eu de tenture, & la Fabrique de cette Paroisse, attendu la rigueur de la saison & le grand nombre de Pauvres qu'elle renferme, a préféré de faire distribuer une certaine somme aux Pauvres honnêtes & malades.

Le Marquis de *Sourches*, Prevôt de l'Hôtel du Roi & Grand Prevôt de *France*, & les Syndics Généraux du Corps des Marchands & Artisans Privilegés du Roi suivant la Cour, ont fait célébrer, le 15, pour le même objet, un Service solennel dans l'Eglise des Peres Augustins du grand Couvent. Le Grand Prevôt, les Lieutenans - Généraux, le Procureur du Roi & le Tribunal de la Prevôté de l'Hôtel y ont assisté. Au milieu du Chœur, qui étoit entierement tendu de noir, étoit la représentation entourée d'un grand nombre de cierges & surmontée d'un dais chargé d'écussons aux Armes de Monseigneur le Dauphin.

L'Académie Royale de Chirurgie n'ayant pas été satisfaite des Mémoires qui ont concouru pour un Prix de 1765, a proposé la même question pour un Prix double. Le Sujet étoit, de déterminer le caractère essentiel des tumeurs connues sous le nom de loupes, exposer leurs différences & quels sont les moyens que la Chirurgie doit employer de préférence dans chaque espece & relativement à la partie qu'elles occupent. L'Académie distribuera, le jour de la séance publique, une Médaille d'or de deux cents livres fondée par le fleur de la *Peironie*, à celui qui l'aura méritée par un Ouvrage sur quelque matiere de Chirurgie au choix de l'Auteur. Elle distribuera aussi, le même jour, cinq Médailles d'or à cinq Chirugiens qui, pendant le cours de

1766. auront fourni le meilleur Mémoire ou trois observations intéressantes sur quelques points de Chirurgie.

De LONDRES, le 10 Janvier.

Le Roi a de fréquentes conférences avec ses Ministres, qu'on croit avoir pour objet principal les affaires d'Amerique relativement à l'Acte du Timbre: on croit qu'à la rentrée du Parlement S. M. adressera un discours aux Chambres au Sujet de cette affaire qui doit être portée à leur délibération, on juge aussi qu'Elle leur proposera l'établissement de differens magazins publics de grains dans les principales villes du Royaume.

La réduction de la Taille de 4 à 2 chelins par livre sterling paroît, au reste ne plus devoir être attenduë & l'on semble également avoir perdu toute esperance au sujet de la revocation de l'impôt sur le Cidre & le Poiré, quoique plusieurs Villes & Bourgs aient chargé leurs representans d'insister sur cet article ou du moins sur un changement dans la perception de ce Droit.

Il est arrivé dernièrement de Dublin un exprès par lequel on a appris qu'une troupe nombreuse d'habitans de cette Ville s'étant assemblée en tumulte avoit insulté les Membres de la Chambre des Communes, & avoit même empêché l'Orateur & plusieurs Membres de la Chambre d'aller au Parlement. Cette émeute a été occasionnée par le bruit qui s'étoit répandu que le Parlement d'Irlande se proposoit de mettre de nouveaux impôts sur le Peuple.

De HAMBOURG le 19 Janvier.

Suivant les nouvelles de Stockholm les Etats de Suede s'appliquent avec beaucoup de zèle & de vigilance à mettre sur un meilleur pié les Finances du Royaume & à le liberer le plus qu'il est possible de ses dettes tant anciennes que nouvelles: ils sont en consequence entrés en negociation avec les Heritiers de feu Charles Auguste Burgrave & Comte de Dobna, en son vivant General Major & Capitaine Lieutenant des Trabants au sujet de la prétention qu'ils ont à charge de la Couronne en vertu de deux obligations contractées par feu la Reine Christine les 11 & 16 Juin 1654 envers feu Christophe Burgrave & Comte de Dobna. Ces obligations montent à un Capital de 40 mille Ecus non compris les interets. On avoit hypothéqué pour leur assurance les revenus de la Terre de Neukloster située dans le Mecklenbourg: mais les Comtes de Dobna n'en n'ont jamais tiré que des Sommes très modiques: comme ils ont cependant déclaré aujourd'hui que toutes leurs prétentions seroient éteintes au moyen de 75 mille Ecus monnoyé d'argent à payer une fois tant pour le dit Capital que pour les interets échus, cette somme leur a été accordée & le comptoir des Etats a eu ordre de la leur delivrer sur le champ.

De VIENNE le 29 Janvier.

Le Comte de Bachoff Envoyé Extraordinaire de Dannemarc, ayant appris le 25 par un Courier de sa Cour la mort du Roi Frederic V. arrivée le 14, ce Ministre eût avanthier l'honneur d'en faire au nom du Monarque aujourd'hui régnant la notification formelle à leurs Majestés I. & R. A. & de présenter en même tems ses nouvelles lettres de créance.

Mr. le Baron Teffel de Purkensee, Conseiller Intime du Duc de Mecklenbourg-Swerin & Güstrow, ainsi que du Landgrave de Hesse-Darmstadt, & leur Envoyé à la Diète de l'Empire à Ratisbonne est arrivé ici depuis quelques jours pour faire à cette Cour au nom de LL. AA. SS. Les complimens de condoléance & de félicitation, dont il est chargé: il a eu dimanche passé ses audiences de LL. MM. I. & le lendemain il a été à celle de S. M. l'Imperatrice Douairiere, Reine de Hongrie & de Boheme.